

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 7 septembre 2021 à 19h – Local des associations

1. Travaux Mairie/Ecole/Salle des fêtes

- Démontage des bungalows
- 3 classes opérationnelles
- Parvis démonté
- Chauffage et ventilation terminés sur la phase 1, essais à réaliser.

2. Proposition d'achat de terrains à Mr David Berchet

- Vente groupée des 3 terrains « En Chaillon Est »
- Parcelle n° A006 : 320 m², parcelle n° A007 : 11.380 m² et parcelle n° A034 = 19 850 m². Soit un total de 31 550 m² pour un montant de 5.300,00 euros à débattre.
- Après délibération, le conseil municipal valide l'achat des 3 parcelles.
 - Résultats du vote : 11 voix pour et 2 abstentions.
 - Le Maire est mandaté pour la transaction.

3. Projet Mr Cyril Georges de transformation des végétaux "Terre de L'oise"

Projet présenté par Mr Cyril Georges.

- Projet de stockage sur une plateforme de :
 - ✓ Déchets verts pour transformation naturelle en engrais.
 - ✓ De bois pour broyage en copeaux (création ou entretien de massifs d'ornement).
 - ✓ Stockage de conglomerat, sable, enrochement et autres pour travaux en attente.
- Plantation d'arbres fruitiers, pommiers qui puisent l'eau sur terrain humide.
- Création d'un ou deux bassins de rétention pour canaliser l'eau.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet de Mr Georges. Cependant il lui est demandé de clôturer rapidement le terrain, afin d'éviter les dépôts sauvages.

4. Proposition de vente de terrains à Mr Mehmet TAKALAK

- Terrains en prolongement de VIVAL et FONTANESI : n°AE171 et AE 167
- 2 bandes étroites d'environ 300 m² au total.
- Entretien difficile et mur de 3m de haut en mauvais état.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la vente des 2 petites bandes de terrain en alignement de sa parcelle. Les frais de géomètre et de notaire seront à sa charge, il restera le prix de vente du mètre carré à fixer.

5. Fin démolition HLM n° 4

- Travaux terminés, nous pouvons relancer les négociations avec DYNACITE
- AG CAUE le vendredi 24 septembre à 9h30 à Oyonnax

6. Bilan rentrée scolaire

- Entrée unique coté cour nord pour toutes les classes.
- Balisage cour maternelle par des barrières.
- Problème de clé de serrure à régler.
- 2 déménagements afin de concilier les travaux et la rentrée scolaire.
- Nombre d'inscriptions en augmentation au périscolaire, au TAPE et à la cantine.

- 7. Démoustication EID (Entente interdépartementale de démoustication)**
- Traitement effectué au mois de mai
 - Crues du Rhône, pluie abondante et soleil propice aux moustiques
 - Les communes de Porcieu et de Montalieu n'adhèrent pas à l'EID
- 8. Convention Enedis terrain Mme Combe**
- Autorisation de passage sur les parcelles 186, 188 communales.
 - Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité la convention.
 - Autorisation de passage sur la parcelle 249, à Mr Luc Hervé
- 9. Convention SPANC**
- Dissolution du SIABVA (Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin versant de l'Albarine) lors du CM du mardi 23 février.
 - Nouvelle convention à valider avec le SR3A.
 - Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité :
 - La convention de prestation avec SR3A.
 - Le règlement du SPANC.
 - Les tarifs qui étaient ceux du SPANC du SIABVA.
- 10. Trois Décisions modificatives sur budget commune**
- DM FPIC (Fonds de péréquation intercommunale et communal).**
- Les crédits inscrits au compte 739223 du budget 2021 s'élèvent à 17.000,00 euros, or le montant prélevé sera de 17.928,00 euros.
 - Le conseil municipal valide la DM (Demande modificative) de +950,00 euros.
- DM sur mandat 464 (créances éteintes).**
- Les crédits inscrits au compte 678 du chapitre 67 sont insuffisants.
 - Mandat 464 = 1.745,00 euros et solde sur compte 678 = 463,00 euros.
 - Le conseil municipal valide une DM de +1750,00 euros.
- DM sur emprunt au 1641.**
- Dépassement de crédit au compte 1641 de 225,88 euros.
- Le conseil municipal valide une DM de +250,00 euros
- 11. Propositions d'assurances AXA et Crédit Agricole (Aléassur)**
- Les assureurs AXA et CA ont donné leur bilan à une semaine d'intervalle.
 - Atout principal AXA, 32 années de partenariat.
 - Atout principal CA, 2500 euros moins cher.
 - Le conseil municipal décide à l'unanimité de continuer avec les assurances AXA.
- 12. Bail Boulangerie**
- Courier envoyé à maître DARMET pour renouvellement du bail.
 - Dernier avenant en septembre 2019.
 - Toujours pas de réponse, nous relancerons le cabinet de Maître Darmet.

13. Demande aide financière de Mme Coquard Béatrice

- Demande relative au camp de sa fille Allissane Garcia Coquard.
- Une partie du séjour pris en charge par la CAF.
- Reste un dû de 175 euros, déjà réglé par la famille.
- Demande rejetée par le conseil municipal, nous ne rentrons pas dans le cadre du CCAS ou du voyage linguistique.

14. Régie de recettes location matériels

- Le conseil municipal avait fixé le montant de location du matériel, soit 2 euros, par table louée avec 2 bancs.
- Le conseil municipal autorise la régie des recettes à effectuer les encaissements des locations.

15. Recrutement agents recenseurs – Recensement de la population janvier-février 2022

- Après délibération, le conseil municipal décide de recruter 2 agents recenseurs.
- Recensement du 20 janvier au 19 février 2022.

16. Questions diverses

- Travaux divers.
 - Dalle abri bus terminée.
 - Nériverent, plusieurs travaux ont été réalisés suite aux dernières crues.
- Référent ambroisie.
 - Mme Edith Niez est nommée référente ambroisie sur la commune.
- Dynacité, bâtiment rue des Chassis.
 - Courrier à Dynacité pour un appartement délaissé depuis quelques semaines.
- Compte rendu réunion déchets du 06/09/2021.
 - Optimisation des collectes en cours.
 - Résorption des marches-arrière (4 points noirs sur la commune).
- CCPA : Groupement commande pour le stationnement vélo.
 - Commande scindée en 5 lots, le CM à opté pour les arceaux uniquement.
- Restaurant Ô Fil de l'eau.
 - Entretien avec le propriétaire des murs afin de réaliser quelques travaux de suivi et de rénovation.
- Application Smartémis.
 - Le SDIS 01 met à disposition une application gratuite pour un suivi des interventions des sapeurs-pompiers sur la commune.
 - Ce service est proposé dans la limite de 3 personnes par commune.
 - Les personnes choisies seront le Maire, le 1^{er} Adjoint et le chef Du CPI.

Dates à retenir :

- Visio recensement le vendredi 10 septembre à 14h
- Réunion SR3A le lundi 20 septembre à 14h
- Réunion PLU le jeudi 23 septembre à 14h avec la DDT
- Réunion CCPA le jeudi 30 septembre à 18h
- Le 2 octobre, vente grillade marinière des Sapeurs- Pompiers
- Courant octobre, AG du Sou des Ecoles

Prochain CM le mardi 5 octobre 2021 à 19h au local des associations